## LES AIDES À LA CRÉATION

tsodv-	CAP Création Reprise	Initiative Touraine	OCMACS* Pays du Chinonais	ADIE	ITC
PUBLIC	Créateurs et Repreneurs inscrits au RM ou RCS détention au minimum d'un CAP dans la profession exercée et/ou 3 ans d'expérience s dans le domaine	Créateurs Repreneurs Entrepreneurs dans le cadre de leur primo-développement. (moins de 5 ans)	Créateurs Repreneurs Entreprise en phase de modernisation ou de développement	Créateur ou entre- prises de moins d'un an n'ayant pas accès au financement bancaire (demandeur d'em- ploi, allocataire du R.M.I, ou en situation précaire)	Créateurs Repre- neurs Entrepreneurs dans le cadre de leur primo- développement. (moins de 5 ans)
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Entreprises:  • de l'alimentaire,  • de la restauration (hors restauration rapide),  • du bâtiment relevant de l'écoconstruction ou de l'énergie renouvelable ou de la maîtrise de l'énergie pour les artisans engagés dans une démarche de formation FEEBAT et/ou une démarche qualité (QUALIT'ENR, QUALIBAT, GEOQUAL, RGE)  • de la production  • des commerces de 1ère nécessité  • de l'artisanat de proximité (hors ambulance et taxi) dès lors qu'il s'agit de la dernière activité dans le secteur concerné sur une commune de moins de 2000 hab. et une zone de chalandise de moins de 5000 hab.  • des commerces alimentaires de proximité adhérents ou dans une démarche d'adhésion à la signature « C du Centre »	■En zone rurale: artisanat et petite industrie, commerce de première nécessité ■Tours et 1ére cou- ronne: production et services aux entre- prises; prise en compte de la carence de l'offre de services	Artisanat et Commerce dans le périmètre du Pays du Chinonais**  Activités non éligibles : commerces de luxe (fourreurs, parfu- meurs), Prof. libérales, hôtels, entreprises immatriculées unique- ment à la chambre d'agriculture, anti- quaires, brocanteurs, activités liées au tou- risme	Tous secteurs d'activités	Toutes activités artisanales et commerciales sur le chinonais
MONTANT DE L'AIDE	Intervention égale au maximum à 40% des investisse- ments éligibles. L'aide accordée ne peut être inférieure à 5 000 € ni supé- rieure à 40 000 € Aide de 10000€ sous forme de subvention et le solde sous forme d'avance remboursable Taux: 0% <u>Durée</u> : 5 ans <u>Différé</u> : 2 ans	Avance remboursable Entre 3 000 € et 15 000€ Taux : 0 % <u>Durée</u> : 4 ans <u>Différé</u> : 6 mois	Subvention de 30 % ou 40% du montant HT des investissement éligibles, compris entre 10 000 € et 50 000€ Montant de la subvention entre 3 000€ et 15 000€. L'OCMACS intervient actuellement sur le Pays du Chinonais**.	Jusqu'à 10 000 €, comprenant un micro crédit, du financement complémentaire et éventuellement un prêt de matériel Taux variable en fonction des taux des prêts bancaires Durée 2 ans maximum avec remboursement mensuel Différé aucun	Prêt d'honneur sans intérêt, sans garantie et sans apport personnel minimum imposé, complémentaire à un concours bancaire Entre 2 300€ et 15 000€, remboursé sur une <u>durée</u> de 3 à 5 ans <u>Différé</u> de 6 mois
INVESTISSEMENTS	- Corporels : aménagements liés à l'outil de production, matériels et outillages - Incorporels : rachat de parts sociales ou actions, frais de R&D, brevets - À réaliser dans les 18 mois	Tous y compris le fonds de roulement	L'aménagement immobilier (dont accessibilité PMR) La rénovation ou extension de la devanture Le matériel apportant une réelle plusvalue Véhicules de tournées (achat, équipement et mise aux normes)		Tous, y compris le besoin en fonds de roulement
CONDITIONS	- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide de la région Centre - Obligation d'un concours bancaire équivalent au mini- mum à 20% du plan de financement - Apport personnel au minimum de 5 000 € <b>Dossier à monter et à déposer dans les 6 premiers</b> <b>mois suivant le début d'activité</b>	■Obtention d'un financement bancaire ■Avoir un parrain (chef d'entreprise depuis au moins 5 ans)	■Être inscrit au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des sociétés ■ Réaliser un chiffre d'affaires annuel HT inférieur à 1000 000 €	Pas de cumul avec un prêt bancaire	Complément d'un financement ban- caire.
CONTACTS	Montage du dossier par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Service Création Développement 02 47 25 24 50	Initiative Touraine 36 /42 route de Saint Avertin 37200 Tours 02 47 25 24 50 pfil3701@magic.fr http://idil.site.voila.fr	Montage du dossier par la Chambre de Métiers et de l'Artisa- nat d'Indre et Loire: Bureau de l'Artisanat de Chinon 02 47 93 18 01	ADIE 8 bis rue des Granges 37550 ST AVERTIN 09 69 32 81 10 www.adie.org	Bureau de l'Artisanat Chinon 02 47 93 18 01

<sup>\*</sup> Opération Collective de Modernisation dans l'Artisanat le Commerce et les Services \*\* CC : Pays de Bourgueil, Chinon Vienne et Loire, Pays d'Azay le Rideau, Bouchardais Sainte Maure, et Pays de Richelieu.







A manad Para as		A LA CILAI		I	
	DIACRE	Touraine Nord Ouest Création Développement	Renaudais Création Développement	Apeva	Bléré Val de Cher Développement
PUBLIC	Création, reprise, moder- nisation ou développe- ment + Démarche environnementale	Création, reprise, modernisa- tion ou développement + Démarche environnementale	Création, reprise, modernisation ou développement + Démarche environnementale	Création, reprise, modernisation ou développement + Démarche environnementale	Création, reprise, modernisation ou développement + Démarche environnementale
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine Antogny-le-Tillac, Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Neuil, Nouâtre, Noyant-de-Touraine, Ports-sur-Vienne, Pouzay, Pussigny, Saint-Epain, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sainte-Maure-de-Touraine, Villeperdue	C.C. Touraine Nord Ouest: Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Braye-sur-Maulne, Brèches, Channay-sur-Lathan, Château- La-Vallière, Cinq-Mars-La-Pile, Cléré-les-Pins, Couesmes, Courcelles- de-Touraine, Hommes, Langeais, Les-Essards, Lublé, Marcilly-sur- Maulne, Mazières-de -Touraine, Rillé, Saint-Laurent-de-Lin, Saint-Michel-Sur-Loire, Savigné-sur-Lathan, Souvigné, Villiers-au-Bouin	CC du Castelrenaudais Autrèche, Auzouer en Touraine, Le Boulay, Château Renault, Crotelles, Dames Marie les Bois, La Ferrière, Les Hermites, Monthodon, Morand, Neuville sur Brenne, Nouzilly, St Laurent en Gatines, St Nicolas des Motets, Saunay, Villedomer	CC du Val d'Amboise Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault sur Loire, Montreuil en Touraine, MosnesNazelles-Négron, Neuillé le lierre, Noizay, Pocé sur Cisse, Saint Ouen les Vignes Saint Règle, Souvigny de Touraine,	CC Bléré Val de Cher Athée / Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Cigogné, Civray-de Touraine, Courçay, Dierre, Epeigné les bois, Francueil, La Croix en Touraine, Luzillé, Saint Martin le Beau, Sublaines
ACTIVITÉS	Artisans, commerçants CA < 800 000€	Artisans, commerçants CA < 800 000€	Artisans, commerçants CA < 800 000€	Artisans, commerçants CA < 800 000€	Artisans, commerçants et PS CA < 800 000€
MONTANT DE L'AIDE	Subvention de 20% des investissements HT 25% dans certains cas 5k€ <investissements éligibles&gt;30k€ Comprise entre 1000 et 7500 €</investissements 	Subventions de 30% des investissements HT 4K€ <investissements éligibles="">10K€ Comprise entre 1200 € et 3000 €</investissements>	Subventions de 30% des investis- sements HT 4K€ <investissements éli-<br="">gibles&gt;10K€ Comprise entre 1200 et 3000 €</investissements>	Subvention de 20% des investissements HT 25% dans certains cas 4k€ <investissements éligibles&gt;30k€</investissements 	Subvention de 20% des investissements HT *+Boni 10% dans certains cas 4k€ <investissements éligibles="">10k€</investissements>
INVESTISSEMENTS	Priorité aux investisse- ments de rénovation et modernisation de l'outil de travail Aménagements, devan- tures, équipements des véhicules (de tournée ou ateliers), matériel	Priorité aux investissements de rénovation et modernisation de l'outil de travail Aménagements, devan- tures, équipements des véhi- cules (de tournée ou ateliers), matériel	Priorité aux investissements de rénovation et modernisation de l'outil de travail Aménagements, devan- tures, équipements des véhi- cules (de tournée ou ateliers), matériel	Priorité aux investisse- ments de rénovation et modernisation de l'outil de travail (Après Diag technique pour alimentaires pro- duction, réparation mé- canique)	Priorité aux investissements de rénovation et modernisation de l'outil de travail. aménagements, devantures, équipements des véhicules (de tournée ou ateliers), matériel
CONDITIONS	Être à jour de ses charges fiscales et sociales Inscrits ou en cours d'ins- cription au RM ou RC Exclu si bénéfice d'aide régionale au titre de CAP CREATION, CAP DEVE- LOPPEMENT ou OCMACS	Être à jour de ses charges fis- cales et sociales Inscrits ou en cours d'inscrip- tion au RM ou RC Exclu si bénéfice d'aide régio- nale au titre de CAP CREATION, CAP DEVELOPPE- MENT ou OCMACS	Être à jour de ses charges fiscales et sociales Exclu si bénéfice d'aide régio- nale au titre de CAP CREATION, CAP DEVELOPPEMENT ou OCMACS	Être à jour de ses charges fiscales et sociales Exclu si bénéfice d'aide régionale au titre de CAP CREATION, CAP DEVE- LOPPEMENT ou OCMACS Éléments incorporels < 150K€	Être à jour de ses charges fiscales et sociales Exclus si bénéfice d'aide régionale au titre de CAP CREATION, CAP DEVELOPPEMENT ou OCMACS
CONTACTS	Bureau de l'Artisanat Chinon 02 47 93 18 01	Bureau de l'Artisanat Chinon 02 47 93 18 01	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Tél : 02.47.25.24.50	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Tél: 02.47.25.24.50	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Tél : 02.47.25.24.50

<sup>\*\*</sup> Le Pays Loire Touraine Regroupe les Communautés de Communes du Castelrenaudais, du Val d'Amboise, des Deux Rives, de Bléré Val de Cher, du Vouvrillon, et de l'Est Tourangeau.



